



Organisation d'une chasse au trésor

Par **Olivier DREYFUS**, le **24/02/2009** à **17:03**

Madame, Monsieur,

J'ai l'intention d'organiser une chasse au trésor. La participation serait payante.

Je sais que je dois déposer le règlement du jeu auprès d'un huissier de justice et que ce règlement doit être consultable gratuitement.

Cette chasse s'apparente à un jeu concours et il y aurait de l'argent à gagner.

La française des jeux à le monopole sur les jeux d'argent (de hasard).

La "chasse au trésor" n'est pas un jeu de hasard.

Ai-je le droit d'organiser cette chasse au trésor ?

Combien coûte le dépôt d'un règlement de jeu auprès d'un huissier de justice ?

Merci de bien vouloir me répondre.

Cordialement,

Olivier DREYFUS